

Compte rendu de la séance du 24 mars 2016

Délibérations du conseil:

Indemnités de fonction Adjoints

Madame le maire propose d'augmenter les indemnités d'adjoint à compter du 01 avril 2016.

Monsieur CAPDEQUI Jean-Louis premier adjoint passera de 7,82% à 8,25%

Madame LABEDENS Pascale deuxième adjoint passera de 5% à 7%

le Conseil accepte la proposition moins 2 abstentions

Vote des taux communaux 2016

Madame Le Maire propose une augmentation du taux d'imposition

- Taxe d'habitation	6.10%
- Taxe foncier bâti	5.98 %
- Taxe foncier non bâti	35 %

le Conseil accepte la proposition

Fonds solidarité logement

Madame Le Maire présente au Conseil Municipal le courrier de Monsieur Le Président du Conseil Général.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de ses membres présents la participation de la commune pour le Fonds de Solidarité logement soit un montant de 302 € pour l'année 2016.

Subvention 2016

Madame Le maire propose les subventions suivantes pour l'année 2016 :

- Association des chasseurs :	270 €
- Association Volley Ball :	150 €
- Pujo Animation Loisir :	1 300 €
- Club gym saint nicolas :	500 €
- Coopérative scolaire :	1 600 €
- Club regain vicquois :	150 €
- Vic montaner Gérontologie :	250 €
- ADMR	150 €

Les subventions ne seront versées que lorsque les demandes écrites auront été reçues en mairie.

VOTE DU BUDGET 2016 Communal

Madame Le Maire propose au vote un budget M14 équilibré en dépense en recette soit :

Fonctionnement Dépenses/Recettes : 605 793 €

Investissement Dépenses/Recettes : 559 113 €

**Après avoir délibéré le Conseil Municipal vote le budget primitif 2016-M14-
à l'unanimité des membres présents.**

Vote du budget 2016-Assainissement

Madame Le Maire propose au vote un budget M40 équilibré en dépense en recette soit :

Fonctionnement Dépenses/Recettes : 281 040 €

Investissement Dépenses/Recettes : 203 489 €

**Après avoir délibéré le Conseil Municipal vote le budget primitif 2016-M40-
à l'unanimité des membres présents.**

Vote du budget 2016 -Lotissement-

**Madame Le Maire propose au vote un budget "Lotissement" équilibré en
dépense en recette soit :**

Fonctionnement Dépenses/Recettes : 235 135 €

Investissement Dépenses/Recettes : 235 135 €

**Après avoir délibéré le Conseil Municipal vote le budget primitif 2016
"Lotissement" à l'unanimité des membres présents.**